



N° FFVL club
03750

Compte - Rendu de la réunion du
4 avril 2018

13 personnes
BONJOUR A TOUTES ET A TOUS !

Prochaine
réunion club :

**mercredi 2
mai
20 H 30**

C'est une réunion écourtée car on profite de ce rendez-vous mensuel pour fabriquer nos kits de secours.

Ce qu'il s'est passé en mars...

La séance de pliage du printemps s'est déroulée le dimanche 18 mars au gymnase Pineguy. Une trentaine de parachutes ont été pliés. Il y a eu quelques sketches (des tresses, un apex externe...). Au-delà de l'aération nécessaire du secours, ceci prouve bien que ces sessions de pliages supervisées sont très importantes pour nous sensibiliser sur les points clés du pliage et du conditionnement des parachutes.

Le stage de remise en l'air s'est finalement déroulé les 1 et 2 avril. La remise en l'air s'est effectuée sur le site de Montlambert les 2 jours. En tout 11 personnes du club ont participé (la plupart 1 jour sur les 2). Les conditions étaient très limitées le dimanche avec un déco dans la neige et dans le nuage, du vent de cul et des périodes de neige, de pluie et de grésil. L'après-midi ça s'est bien dégagé et en fin de journée on avait la possibilité de jouer dans le thermique.

Le lendemain le sud rentrait fort (balise à + de 70 en rafale à Côte 2000 et à + de 50 sur la Scia). C'était étonnamment calme à Montlambert. Malheureusement le sud n'est pas venu seul et une couche de nuage à tout éteint pour la journée.

Au final cette remise en l'air a été bénéfique à tout le monde et Pierrot a su adapter les exercices au niveau et aux désirs de chacun.

Activités en cours et à venir

En ce moment 5-6 membres du club sont au Maroc avec l'école Les Gens d'Air. Les nouvelles et les conditions ont l'air bonne. On aura un vrai débriefé lors de notre prochaine réunion club.

Le SIV chez Flyeo est toujours prévu pour les 14-15 avril. Toutes les places sont prises et Xavier a aussi réservé l'hébergement.

La sortie en Mai : Rien de nouveau, on reste sur notre position de décider au dernier moment en fonction de la météo. Il faudra quand même anticiper un minimum pour la location de la camionnette.

Les 30 ans du club : La date retenue est **le samedi 9 juin**. Franck a pu nous avoir une salle communale proche du terrain de rugby, elle est quasi réservée. C'est Alexandra qui s'occupe de retrouver et d'inviter (?) les externes au club (ancien président, anciens trésorier et secrétaire...).

On table sur plus de 100 personnes, le moment venu on aura besoin de volontaires pour nous épauler sur la logistique.

Julien a déjà réservé le groupe de musique.

Coupe Icare : Julien attend un retour de la part du comité d'organisation, on devrait avoir plus d'éléments à la réunion de Mai.

Julien (très en forme ce soir ;-)) souhaite toujours organiser une sortie aux Arcs (Bourg) début Juillet.

Retour sur les assises du parapente

Raph a assisté à ces assises. Au vu de l'accidentologie de l'année dernière, un gros accent a été mis sur la sécurité. Un point particulier a été fait concernant le coût de l'assurance. En 2017 la fédération a payé 1 million au titre de l'assurance alors que l'assureur a déboursé 1.5 millions au titre du dédommagement des victimes... Les coûts au titre de la RC par typologie de parapentiste sont les suivants :

- Pilote solo : 40.000€.
- Biplacteur pro : 400.000€
- Biplacteur associatif : 300.000€

Raph a échangé avec le GUC et le Parateam concernant le site de Montaud. Ces 2 clubs sont prêts à participer si jamais on envisage d'acheter le terrain (décollage).

Pour rappel avec le transfert de la route à la commune et le souhait de cette dernière d'en interdire l'accès pour se couvrir en cas d'accident au vu de son délabrement, la possession du décollage permettrait de garder un droit de passage et de continuer d'accéder au décollage en voiture...

Divers

Thierry Hubert a été témoin lors du wk du 24-25 avril de nombreux cas de violation de la CTR devant le Grand Ratz. Les Buses vont faire un rappel de la réglementation des zones par voie d'affichage. La CTR se termine le 15 avril.

Préparation des kits secours

On s'y est tous mis et on a préparé une vingtaine de kits. L'élément limitant cette fois s'était les bobines (une vis de 60 avec 2 écrous) pour enrouler les 30m de dyneema. Mais c'est bon on peut s'y remettre quand on veut, maintenant on a le coup de main, à un moment on se serait presque cru dans un atelier de confection clandestin ;-).

Bon vol de printemps et au mois prochain !

Olivier
Secrétaire